

Le développement rural en région méditerranéenne

Présentation
d'une recherche en cours du Rafac

Pierre Campagne
Économiste

■ Origine

Il y a un peu plus de dix ans, le Rafac¹ était créé à Montpellier.

L'objectif principal du réseau était d'abord de réaliser des analyses comparées selon un certain nombre de principes simples : chacun réalise ses analyses dans son propre pays, sur ses propres terrains mais en utilisant des problématiques et des méthodes communes ; chaque équipe s'engage à présenter aux autres, notamment à l'occasion d'ateliers organisés par le Rafac, ses méthodes, les difficultés rencontrées, et ses résultats ; chaque fois que cela sera possible, des travaux plus collectifs seront organisés, qui déboucheront sur des publications communes.

L'objet d'analyse était — et reste aujourd'hui encore — l'agriculture familiale. Mais, très rapidement, cet objet s'était sensiblement transformé pour se centrer sur les fonctionnements respectifs des

¹ Rafac : Réseau agriculture familiale comparée. Réseau créé en 1984 sous l'égide du CIHEAM, et qui regroupe actuellement 34 chercheurs de 12 pays méditerranéens du Nord, de l'Est et du Sud... Le secrétariat exécutif est assuré par le CIHEAM-IAM Montpellier.

agricultures et des familles agricoles et leurs relations réciproques (OLIVEIRA BAPTISTA, 1995).

Du point de vue méthodologique, on constatait dès le départ que la plupart des équipes utilisaient l'analyse de système. C'est ainsi que les différentes recherches du Rafac se sont construites autour des concepts de système de culture et de système de production familial.

Le niveau spatial d'observation a toujours été la « zone rurale ». Il s'agit d'un espace méso-économique qui se situe entre l'espace micro-économique de l'exploitation agricole ou du village et l'espace régional. Appelée « espace de développement », la zone rurale est davantage un espace d'action qu'un espace de recherche. Elle a ses règles propres de délimitation qui, sans éliminer les nécessaires impératifs de l'homogénéité, s'appuient davantage sur l'avenir que sur le passé. Dans beaucoup de cas, la zone rurale est le produit d'une volonté politique d'un certain nombre d'acteurs locaux ayant décidé de bâtir une stratégie commune de développement.

L'analyse comparée consiste d'abord à repérer, dans les différentes zones, quels sont les invariants et les différences dans les processus observés. On peut alors passer au niveau explicatif et faire un certain nombre d'hypothèses permettant de rendre compte à la fois des similitudes et des différences. Ces hypothèses seront par la suite confirmées, infirmées ou modifiées dans les différentes zones.

Plus de dix ans après sa création, le Rafac a pu traiter un certain nombre de thèmes communs, qui ont d'abord été méthodologiques. On a pu ainsi travailler sur les problèmes de niveaux d'analyse (parcelle, exploitation, village, zone rurale), sur les types de méthodes (suivi d'exploitation, analyse rétrospective, analyse des comportements et des stratégies). Certains thèmes tournés plus généralement vers l'analyse comparée ont aussi été traités, comme les performances de l'agriculture familiale en Méditerranée, les comportements en agriculture irriguée, l'analyse des comportements des agriculteurs face aux risques et aux choix technologiques.

Mais, rapidement, les analyses comparées allaient amener un certain nombre d'équipes à englober la sphère agricole dans un ensemble plus vaste qui s'appela d'abord « système rural » et qui a tendance à devenir aujourd'hui « système local ». Comme on le voit, le Rafac a donc radicalement tourné le dos aux problématiques de type « système agraire » qui tentent de montrer comment

l'agriculture régit la logique d'ensemble du fonctionnement économique d'une zone rurale. Cet angle d'attaque ne semble pas être pertinent actuellement en Méditerranée, même si l'on pense qu'il a pu l'être encore il y a quelques années. Cette évolution apparaît plus particulièrement dans les travaux du Rafac qui concernent la pluri-activité. On y montre, en effet, à la fois la diversité du phénomène dans les différentes zones, et le changement radical de logique introduit par la diminution relative de l'activité agricole.

Cette évolution a poussé le Rafac à se lancer dans une nouvelle recherche comparée, portant sur le développement rural dans les régions méditerranéennes. Ce travail s'insère dans une nouvelle série de recherches, plus exigeante du point de vue des problématiques et des méthodes communes. Le travail sur le développement rural a été précédé par deux analyses comparées, la première portant sur les effets des politiques de prix et de subventions sur les agricultures familiales, et la seconde sur les effets des politiques de crédit et de financement de l'agriculture.

Ce travail s'effectue, comme les précédents, sur des zones rurales qui sont l'objet d'analyses quasi permanentes par les équipes de recherche ou sur des espaces qui ont déjà fait l'objet d'analyses dans une perspective plus spécifiquement agricole.

Certaines ont même déjà été observées dans le cadre de la recherche sur la pluri-activité. C'est dire que les questions problématiques, conceptuelles et méthodologiques dont nous rendons compte ci-dessous se posent non pas de façon abstraite mais au moment de la mise en place des dispositifs d'observations des douze équipes du Rafac engagées dans cette recherche.

■ Le développement rural en Méditerranée : constats

La problématique commune proposée est d'abord fondée sur l'enchaînement de faits et de réflexions que l'on a exprimé ci-après de façon schématique.

Dans le Nord comme dans le Sud, on a un modèle dominant de développement de l'agriculture qui est le même car il est fondé sur la recherche de l'augmentation permanente de la productivité du travail (de droit dans le Nord et de fait dans le Sud — cf. l'idéologie de la « modernisation »). La nécessité de la mise en œuvre de ce modèle dominant est renforcée par la mondialisation des échanges qui connecte les agricultures du monde entier. C'est ainsi que toutes les agricultures sont régies par la loi de la compétitivité. La loi de la compétitivité est elle-même régie par les productivités différentielles des agricultures.

Mais celles-ci sont déformées par les différentes protections dans les pays du Nord et par les prélèvements dans les pays du Sud. Malgré les protections, le nombre des actifs agricoles a fortement diminué dans le Nord. Mais la forte pression sur les prix agricoles a, dans le Sud, les mêmes effets. Un grand nombre d'actifs agricoles a été — dans le Nord — et est encore — dans le Sud — engagé dans un processus d'exclusion de la production agricole. Les espaces ruraux où l'on observe cette régression de l'activité agricole et de la production étaient d'abord des espaces « difficiles » :

— dans le Nord, ce sont de plus en plus des « espaces intermédiaires » qui sont les plus atteints ;

— dans le Sud, la régression a surtout touché jusqu'à présent les « espaces » difficiles ;

— mais, compte tenu du processus engendré par la généralisation du modèle dominant, il n'y a aucune raison pour que le phénomène ne s'étende pas aux « espaces intermédiaires » (cf. les avantages comparatifs et la généralisation du commerce mondial des produits de base élaborés à des prix plus bas dans les zones favorables des pays du Nord).

Dans le Nord, la diminution de la population active agricole dans toutes les zones déshéritées, et maintenant dans les zones intermédiaires, a entraîné une telle diminution de la population totale de ces zones que les États ont injecté sous différentes formes des capitaux importants pour atténuer les effets pervers de la dépopulation. Les actifs agricoles qui se sont maintenus tirent une part importante de ces transferts. Dans le Sud, en revanche, il n'y a pas encore de processus de transfert vers les zones rurales en dépeuplement. Dans le Nord comme dans le Sud — mais à un moindre degré — émer-

gent des espaces ruraux dans lesquels l'agriculture n'est plus l'activité dominante :

- elle ne représente plus la part la plus importante de la valeur ajoutée, de l'emploi, et des revenus ;
- elle ne régit plus les rapports entre l'homme et la nature ;
- elle ne peut plus être considérée comme le point de départ d'un redéploiement de l'activité économique ;
- sa régression a entraîné celle des solidarités et des modes d'organisation qui géraient les rapports entre les hommes et ceux de l'homme avec son environnement.

Dans le Sud, le triple défi que représente produire davantage en employant davantage de monde et en sauvegardant davantage l'environnement ne peut pas être relevé si l'on ne compte que sur la seule agriculture. Des activités dans l'ensemble des secteurs économiques doivent être créées dans la plupart des zones rurales, ne serait-ce que pour tenter de freiner l'afflux des sans-emploi vers les villes.

On voit donc, au Nord comme au Sud, émerger un concept de « rural » chaque jour plus autonome par rapport à l'agriculture, et un concept de développement rural de plus en plus distinct de celui de développement agricole. Les formes de réalisation passées et présentes de ces phénomènes et les modes d'organisation du futur sont différents d'un pays à l'autre et d'un type de zone à l'autre. Elles comportent cependant des invariants pour l'ensemble du pourtour méditerranéen qu'il est utile de repérer pour les rapprocher.

■ Le développement rural en Méditerranée : hypothèses

Ces « constats » nous ont amené à formuler quatre hypothèses principales qui régissent la recherche comparée actuellement engagée.

Réforme de la politique agricole commune au Nord et politiques d'ajustement structurel au Sud

La réforme de la politique agricole commune (PAC) au Nord et la généralisation des politiques d'ajustement structurel au Sud produisent les mêmes effets de « désengagement » de l'économie globale d'un nombre croissant d'espaces ruraux.

Au Nord, les impératifs d'une croissance très rapide de la productivité du travail agricole avaient entraîné la mise en place de l'ensemble des dispositifs de la PAC qui permettaient aux États de se substituer en grande partie aux agriculteurs pour financer la modernisation de l'agriculture. La quasi-totalité des espaces agricoles européens ont profité de ce processus, hormis ceux — relativement peu importants en surface globale — qui se trouvaient dans des situations agroclimatiques trop défavorables pour appliquer le « modèle » de modernisation de la PAC. Mais la réforme de la PAC, en diminuant les flux publics en direction de l'agriculture, a provoqué des difficultés importantes dans les agricultures de zones dites « intermédiaires » (Communauté européenne, 1988), c'est-à-dire les zones qui ne sont ni les zones « défavorisées » ni celles où le « modèle dominant » de la PAC peut continuer à s'appliquer (zones riches, qui produisent une part très importante de la production agricole européenne) (ARNALTE, 1995). On peut donc parler, au Nord, avec la réforme de la PAC, d'un réel « désengagement de l'État » des zones dites « intermédiaires »².

Au Sud, les programmes de « développement » agricole avaient eu pour effet d'intégrer le maximum d'espaces ruraux dans les circuits marchands et dans des processus de « modernisation » d'ailleurs plus ou moins efficaces. Les « programmes », « projets », « offices », « commissariats de développement régional » représentaient la traduction en termes de structures et d'organisation de cette volonté de diffusion par l'État des processus de l'économie

² qui ne coïncident que partiellement avec les zones UE des objectifs « 1 » et « 5 b ».

globale dans un nombre croissant d'espaces ruraux (AKESBI, 1995 ; ABAAB et ELLOUMI, 1995). Mais le coût excessif pour les États et les processus de récession de l'économie mondiale ont provoqué la « mise sous ajustement structurel » de l'ensemble des pays de la zone méditerranéenne. Cette opération a pour conséquence un désengagement de l'État des processus de développement dans lesquels il était présent, à la fois par ses structures et par ses dispositifs d'appui et d'aide au développement des agricultures. Alors que, comme dans le Nord, les espaces qui n'avaient pas été concernés par les programmes de développement se réduisaient aux « zones difficiles », le « désengagement de l'État » est en train de les étendre à des zones que l'on peut aussi qualifier d'« intermédiaires ». Dans ces espaces, une agriculture relativement performante peut encore exister, mais elle ne peut pas le faire sans appui, en raison des rentes négatives dont elle est l'objet par rapport aux zones plus riches. Le désengagement de l'État risque de provoquer dans ces zones une régression de l'agriculture analogue à celle que l'on observe dans les pays du Nord. Pourtant, dans ces zones, comme dans celles du même type situées au Nord, une agriculture performante peut continuer d'exister, mais sous condition qu'elle soit « soutenue » par des activités non agricoles (ELLOUMI, 1991).

De nouveaux modes de développement rural au Nord comme au Sud

Au Nord de façon quasi générale, mais au Sud dans un certain nombre de régions, on voit apparaître de nouveaux modes de développement rural dans ces zones victimes du « reflux » de l'économie globale.

Ces processus sont observés depuis près de vingt ans en Europe. Ils ont été institutionnalisés de façons très diverses au niveau des États et en partie homogénéisés avec l'initiative communautaire Leader³

³ Leader : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale. « Initiative communautaire » destinée à financer des programmes de développement local. Près de 400 « zones rurales » en Europe bénéficient des fonds Leader.

en 1991. Ces processus apparaissent de façon nette dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Ils sont parfois accompagnés de création de structures spécifiques communales ou intercommunales (districts). Ils peuvent aussi être l'émanation de processus d'organisation des acteurs locaux (ELLOUMI, 1995 ; CIVICI, 1995). Dans tous les cas de figure, au Nord comme au Sud, les caractéristiques de ces processus semblent présenter trois particularités dont il faut vérifier à la fois la validité et l'universalité, notamment pour certains pays du Sud :

- les activités et les emplois promus intéressent tous les secteurs économiques et non plus seulement l'agriculture ou les activités qui lui sont liées ;
- l'espace concerné est bien un espace méso-économique intermédiaire entre l'espace micro-économique et l'espace régional ;
- les processus mis en place sont en grande partie initiés et gérés par les acteurs locaux et non plus par des « structures de développement » qui étaient le plus souvent une émanation directe ou indirecte de l'État.

Ils agissent sur les phénomènes démographiques qui, à leur tour, peuvent être à l'origine de nouveaux processus de développement (BRUN *et al.*, 1991).

Place de l'agriculture dans ces processus

La place de l'agriculture dans ces processus est l'objet de profondes transformations.

Dans les processus originels (avant désengagement de l'État), l'agriculture avait un rôle moteur à la fois direct (valeur ajoutée et emplois agricoles) et indirect (effets multiplicateurs locaux amont et aval). Dans les processus observés actuellement au Nord comme au Sud, l'agriculture a d'abord perdu son rôle moteur. En effet, malgré son adaptation à la demande, qu'elle peut satisfaire de façon compétitive (produits de qualité ou du « terroir »), elle n'engendre que peu de valeur ajoutée supplémentaire et continue à perdre des emplois (CAMPAGNE, 1994).

Mais l'élément le plus nouveau est sans doute que cette agriculture non seulement ne soutient plus les autres secteurs économiques

mais a besoin d'eux pour se reproduire (BOURENANE et CAMPAGNE, 1991). On observe en effet de façon quasi générale, au Nord comme au Sud, que les zones où l'accumulation de capital dans l'agriculture est la plus fréquente et la plus durable sont celles où les revenus extérieurs des familles agricoles sont importants. Cette nouvelle source d'accumulation, qui ne peut exister que si des emplois non agricoles apparaissent et se multiplient, permet alors un certain niveau de modernisation, d'adaptation et donc de durabilité de ces agricultures (ABDEL HAKIM et CAMPAGNE, 1987; CARVALHO *et al.*, 1991; ELLOUMI, 1995).

Les processus du développement rural face aux évolutions du marché et des politiques

Malgré un caractère évident d'endogénéité, les processus de développement rural sont des processus « ouverts » qui dépendent donc fortement des évolutions du marché et des politiques. Dans les débuts de l'ajustement structurel au Sud, comme dans ceux du « repeuplement » par les néoruraux au Nord, certaines analyses — comme celles de la Banque mondiale pour le Sud — prévoyaient un « repli sur l'autoconsommation » et, pour le Nord, l'émergence d'une forme particulière du développement « endogène », plus proche d'ailleurs de l'autarcie que de la vraie endogénéité.

On constate au contraire que les processus observés sont essentiellement « ouverts » sur l'extérieur (GOUSSIOS, 1995). Certes, au Nord comme au Sud, les objectifs de développement sont très marqués, comme on le verra ci-après, par la nécessité de « valoriser localement les ressources locales », aussi bien que de « satisfaire localement les besoins fondamentaux ». Mais l'élément nouveau est, semble-t-il, la prise de conscience que l'on ne peut pas durablement faire progresser une vie économique, sociale et culturelle dans un espace rural donné sans échanger avec l'extérieur.

Or, échanger, c'est se soumettre aux règles du marché et des politiques. D'ailleurs, toutes les activités « nouvelles » que l'on voit apparaître — de façon générale au Nord, plus timidement au Sud — sont des activités tournées vers les marchés extérieurs. Du tourisme rural à la fabrication et à la transformation de produits agri-

coles de qualité, nous sommes au centre des rentes différentielles qui gèrent les échanges entre le « dedans » et le « dehors », même s'il s'agit d'être compétitif sur la « qualité », alors que l'extérieur le sera sur les produits de « consommation de masse ». Au Sud, les activités nouvelles sont particulièrement marquées par un fort développement de la circulation des produits et de la mise à disposition locale de certains services, notamment ceux qui touchent à l'échange de produits et à la communication. On a donc là également des activités essentiellement « ouvertes ».

Cette ouverture, qui interconnecte les activités locales avec les marchés régionaux, nationaux et même internationaux, est aussi une ouverture aux politiques économiques. En établissant et en gérant un certain nombre de règles du jeu, qui concernent à la fois la production et les échanges mais aussi l'environnement des activités économiques, en appuyant telle ou telle initiative ou en se substituant aux populations pour tel investissement, les politiques de développement rural représentent un atout décisif pour la durabilité de toute expérience de développement local au Nord. Ces politiques n'existent encore que faiblement au Sud. Elles ne compensent donc pas encore les handicaps évidents que la libéralisation des échanges a fait croître dans beaucoup de zones rurales. Leur émergence apparaît cependant sous la forme de politiques d'équipement rural qui, dans un certain nombre de zones, sont essentielles pour l'apparition de processus plus spontanés de développement.

■ Le développement rural en Méditerranée : questions conceptuelles

La mise en œuvre de cette problématique suppose un certain nombre d'accords conceptuels dont les deux principaux concernent le « rural » et le « développement » quand il est appliqué au « rural ».

Rural

On sait en effet que non seulement chaque pays dispose de sa propre définition statistique du « rural », mais qu'à l'intérieur du pays, on a souvent trois « lectures » du rural :

- la première est statistique et utilisée dans les documents officiels producteurs de données ;
- la deuxième est opérationnelle et utilisée pour l'action et la planification ;
- la troisième est celle des chercheurs et peut varier d'une discipline à l'autre.

L'observation du « rural » tel qu'il se réalise dans l'espace conduit à confirmer l'impossibilité de parler d'espace rural et la nécessité de prendre comme objet d'analyse les espaces ruraux et non l'espace rural. En ce sens, nous nous orientons, avec des chercheurs comme Kayser, vers une approche du rural qui se définirait surtout par son « inscription locale » (KAYSER, 1990). La « zone rurale » devient alors un des concepts de base. C'est, en effet, l'espace d'analyse et d'action par excellence du développement rural. Son caractère méso-économique, s'il pose de sérieux problèmes de délimitation spatiale, permet seul de prendre en compte l'espace dans lequel se mettent en œuvre concrètement les processus de développement rural. La zone rurale devient alors pour nous l'« espace de développement rural ». En effet, on peut dire que l'on retrouve bien, dans les espaces qu'étudie le Rafac, les trois caractères communs à tous les espaces ruraux précédemment cités (caractère « local » ou « territorial » des processus observés, prise en charge plus ou moins importante mais toujours réelle des processus par les acteurs locaux, caractères plurisectoriels des phénomènes et leur autonomie croissante par rapport au développement agricole).

La « zone rurale » est donc un lieu particulier où sont organisés et gérés par les populations elles-mêmes des processus de développement rural. Et c'est pour cette raison que nous en faisons aussi un espace d'analyse. Ce concept de zone rurale est ainsi relativement proche de celui de « territoire », qui est souvent utilisé par les acteurs locaux ou dans les grands programmes de développement rural européens comme le programme Leader.

Développement rural

Pour sortir des difficultés conceptuelles et théoriques propres à la notion de développement, nous discutons actuellement de trois « conventions ».

La première porte sur la définition générale du processus de développement rural. Elle est arrêtée provisoirement sur le terme de « reproduction durable », et nous cherchons à y englober également un aspect qui nous paraît essentiel, à savoir la maximisation de la satisfaction locale des besoins « essentiels ». Cela suppose, bien entendu, une définition des « besoins essentiels » qui nous renvoie pour le moment à ce que nous avons appelé « niveau social des besoins ».

La deuxième porte sur les trois objectifs (dans une perspective volontariste) ou les trois phénomènes (dans une perspective plus spontanée) qui permettent de « qualifier » un processus de développement rural :

- maintenir et/ou créer des activités et des emplois portant sur la production de biens et de services. Il s'agit de l'objectif classique de « création de richesse » ;
- améliorer les rapports sociaux, de manière qu'ils puissent être cohérents avec la prise en charge collective du processus de création de richesse ;
- renforcer l'identité culturelle du « territoire ».

Chacun de ces objectifs ou de ces phénomènes est à son tour conditionné par un certain nombre de phénomènes ou de comportements indispensables à son émergence en tant que processus de développement rural⁴. Certains programmes ou certaines analyses parlent ainsi du caractère « développant » de certaines actions ou opérations :

- La « création de richesse » renvoie à trois comportements économiques particuliers : la valorisation locale des ressources locales ; la maîtrise des technologies mises en œuvre dans les actions et opérations ; la maîtrise de la compétitivité des produits (biens et services) fabriqués dans le territoire.

⁴ Ces « critères » sont actuellement discutés au sein de l'Observatoire du développement rural créé par l'UE dans le cadre de l'initiative Leader 2.

— La seconde renvoie notamment à deux phénomènes majeurs rencontrés dans toutes les zones méditerranéennes : la question de la démocratie locale telle qu'elle s'exprime dans la prise en charge des processus de développement rural ; la maîtrise des migrations.

— La troisième a trait à deux autres « conditions » culturelles d'une reproduction « durable » : la maîtrise de l'utilisation des ressources naturelles locales ; l'image du territoire concerné vis-à-vis de l'extérieur.

■ Le développement rural en Méditerranée : questions méthodologiques

Les questions majeures qui ont actuellement retenu notre attention sont les suivantes :

— Comment délimiter les espaces choisis comme lieu d'observation, à savoir les « zones rurales » ?

— Combien de zones rurales, et différenciées de quelle façon pour que l'analyse soit pertinente ?

— Quelles unités observer ? Choix des unités agricoles déjà analysées, choix des unités de production dans les autres secteurs économiques.

— L'observation des « institutions », questions de base et dispositifs spécifiques d'observation.

— L'observation des changements culturels.

— La méthode d'observation : suivi d'unités de production des trois secteurs, enquêtes rétrospectives, analyses historiques plus qualitatives...

— Vers un jeu d'hypothèses complémentaires aux quatre hypothèses principales qui seraient communes et porteraient sur :

- la formation historique des phénomènes de développement rural ;
- le processus de conscientisation et de diagnostic ;

- les critères d'évaluation des atouts et des contraintes majeures des territoires concernés ;
- la mise à jour des contradictions communes aux différents territoires ;
- les innovations observées afin de surmonter les handicaps et valoriser les « atouts ».

Bibliographie

- ABAAB (A.), ELLOUMI (M.), 1995 — *L'agriculture tunisienne, de l'ajustement à la mondialisation : résultats et perspectives*. Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.
- ABDEL HAKIM (T.), CAMPAGNE (P.), 1987 — *L'agriculture familiale à revenus extérieurs en région méditerranéenne (Languedoc)*. Colloque de Montpellier « Changement rural en Europe », France, 6-10 juillet 1987.
- AKESBI (N.), 1995 — *La politique d'ajustement structurel dans l'agriculture au Maroc : risques et périls du désengagement de l'État*. Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.
- ARNALTE (E.), 1995 — *Transformation des exploitations familiales durant un processus de modernisation : quelques enseignements du cas espagnol*. Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.
- BOURENANE (N.), CAMPAGNE (P.), 1991 — « Synthèse des études de zone ». In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes*, Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM.
- BRUN (A.), CAVAILHES (J.), PERRIER-CORNET (P.), SCHMITT (B.), 1991 — *Les espaces ruraux français revisités. Économie et Sociologie Rurales*, Dijon, Inra.
- CAMPAGNE (P.), 1994 — « Agriculture et développement local : quelques questions économiques ». In : *Territoires en mutation*, Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM.
- CARVALHO (A.), BARROS (V. C.), FRAGATA (A.), 1991 — « L'agriculture à temps partiel au nord-centre littoral du Portugal - Importance actuelle et perspectives futures ». In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes*, Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM.
- CIVICI (A.), 1995 — *Les problèmes et les incertitudes de l'agriculture albanaise pendant le processus de passage*

d'une économie complètement planifiée et centralisée vers les structures d'une économie de marché libre. Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

Communauté Européenne, 1988 — L'avenir du monde rural. *Bulletin des Communautés Européennes*, supplément 4/88.

ELLOUMI (M.), 1991 — « Revenus et travail extérieurs dans la dynamique des exploitations agricoles - Région de Zaghouan/Tunisie ». In : *Pluriactivité et revenus extérieurs dans les agricultures méditerranéennes*, Montpellier, France, Options Méditerranéennes, CIHEAM/IAMM.

ELLOUMI (M.), 1995 — *Stratégies d'emploi et de formation du revenu familial et développement*

rural dans la région de Skhira (Tunisie du Sud-Est). Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.

GOUSSIOS (D.), 1995 — *Stratégies d'adaptation économique et spatiale du système exploitation-famille en Grèce. Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.*

KAYSER (B.), 1990 — *La renaissance rurale*. Paris, A. Colin, coll. Sociologie, 316 p.

OLIVEIRA BAPTISTA (F.), 1995 — *Familles et exploitations agricoles : notes sur l'agriculture familiale dans l'Europe du Sud. Colloque de Tunis « Politiques agricoles, stratégies paysannes et développement rural », Tunisie, 27-29 avril 1995.*